



Deménagement d'un des parents

Par **fvw**, le **02/10/2008** à **19:51**

Bonjour

Je ne sais pas si je suis dans la bonne rubrique, et, si ce n'est pas le cas excusez moi.

Je vous expose mon problème.

Je suis un "ado" de 15 ans. Ma mère et mon père sont divorcé depuis un bon bout de temps maintenant, tout ce passe très bien jusqu'a ces derniers jours ou ma mère veux déménager en province à plus de 700 KLM de mon père.

Actuellement ma mère a ma garde et je ne souhaite pas du tout la suivre dans sont déménagement, et j'aimerais rester chez mon père qui est d'accord.

Quels sont les recours possible pour faire comprendre ma mère?

Peut' elle me forcer à la suivre ?

Merci de me répondre car je veux vraiment rester avec mon père.

Par **Marion2**, le **02/10/2008** à **21:11**

Bonsoir fvw,

Je te conseille vivement d'envoyer une lettre recommandée avec Accusé Réception au Juge des Affaires Familiales auprès du Tribunal de Grande Instance pour lui expliquer la situation et lui dire que tu souhaites rester avec ton père.

Tu demandes également à ton père de faire un courrier où il mentionne qu'il est d'accord pour que tu résides chez lui. Tu joindras ce courrier à ta lettre au Juge.

Si tu as besoin de plus amples renseignements, n'hésite pas.

Bon courage

Par **fvw**, le **02/10/2008** à **21:28**

bonjour

je vous remercie pour votre reponse rapide car je suis vraiment pris par le temps.Effectivement ma mere veux demenager a la fin de ce mois.

Donc je dois envoyer un courrier explicant mon desir de rester dans la region et vivre chez mon pere , et , que lui, de sont coté fasse aussi un courrier atestant de son accord.

Mais je l'envois ou ce courrier ? et a qui ?

J'avoue que je sais plus quoi faire car l'echeance arrive a grand pas.

merci encore pour votre aide

cordialement

Par **Marion2**, le **02/10/2008** à **22:59**

Tu envoies ce courrier au Juge aux Affaires Familiales, au Tribunal de Grande Instance (TGI) dont dépend ton domicile.

Mentionne aussi le fait que tu as commencé la rentrée scolaire dans un établissement scolaire et que tu ne souhaites pas changer d'établissement en cours d'année.

Je suis certaine que ton Papa pourra t'aider pour rédiger ce courrier.

Si tu as un problème, n'hésite pas.

Je te donne mon e-mail si tu as des difficultés à rédiger ce courrier :

mol.ly@live.fr

Bon courage à toi